COLLÈGE des PRODUCTEURS

SYNTHÈSE

DÉCEMBRE 2023

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES RÉCENTS ET FUTURS INSTALLÉS

SUR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

Résultats de l'enquête de mai-juin 2023

FWA UAW unab Union Nationale des Agrobiologistes Belges FJA Fédération des Jeunes Agriculteurs FUGEA VERS UNE AGRICULTURE DURABLE MIG BAUERNBUND für eine starke Landwirtschaft Grüner Kreis für Junglandwirte und Jungzüchter Avec le soutien de la Wallonie

1. Introduction

Le renouvellement des générations et la transmission des fermes est une préoccupation majeure du monde agricole. C'est pourquoi, les organisations agricoles Grüner Kreis, la FJA, la FUGEA, la FWA, le MIG et l'UNAB se sont associées au Collège des Producteurs afin de mener une enquête sur le renouvellement des générations en agriculture.

Cette enquête a eu lieu en ligne du 30 mai au 19 juin 2023 et s'adressait tant aux récents installés en agriculture (depuis moins de 5 ans) qu'aux porteurs d'un projet d'installation. Elle fait suite à l'enquête menée en 2022 par le Collège des Producteurs auprès de l'ensemble des agriculteurs et qui avait mis en avant que 62% des répondants avaient plus de 50 ans et parmi ceux-ci moins de la moitié (43%) était sûr d'avoir un repreneur.

Malgré ces chiffres, le manque d'informations statistiques précises concernant l'installation reste problématique. Par exemple, le nombre de jeunes aidés par le programme d'aide à l'installation est connu mais nombre réel d'installations en tant qu'agriculteur ne l'est pas. Cependant, il faut noter que le SPW Agriculture est occupée à mettre en place un observatoire des jeunes agriculteurs pour remédier à ce manquement.

Ce document reprend un récapitulatif des **principales attentes et des principaux freins énoncés par les répondants et les enseignements** que le groupe de travail qui a assuré le suivi de l'enquête (formé des organisations agricoles reprises ci-dessus) à retirer de cette enquête.

L'enquête, et ses enseignements, est un outil de réflexion permettant à chacun de mieux se positionner. Les enseignements tirés de cette enquête permettront aux organisations agricoles d'élaborer leurs recommandations propres.

346 personnes ont répondu à l'enquête. Les répondants se répartissent de manière équilibrée entre les trois sous profils : étudiants (90 répondants), porteurs de projets (121 répondants) et récents installés (125 répondants). 10 répondants (3%) ont été déclassés car leurs réponses n'étaient pas cohérentes. 79% des répondants ont moins de 41 ans, ce qui correspond bien à la cible de l'enquête.

Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit bien d'une enquête qualitative qui reprend l'avis d'agriculteurs particuliers et non d'une enquête statistique.

2. Objectifs de l'enquête

Les objectifs de cette enquête sont

- Mettre en avant les attentes et les difficultés des récents et futurs installés ;
- Donner des pistes des points à améliorer dans l'accompagnement à la reprise/cession des exploitations agricoles, horticoles et piscicoles wallonnes ;
- Mieux cerner l'importance et les spécificités des installations hors contexte familiale (par reprise ou création d'exploitations), des installations à temps partiels et des installations de personnes non issues du milieu agricoles (NIMA).

3. Récapitulatifs des attentes et freins énoncés par les répondants

Cette partie cherche à tirer les grandes lignes des résultats présentés dans le rapport complet (en annexe) et à déterminer les principaux freins à l'installation rencontrés par les candidats repreneurs en général et par les personnes non issues du milieu agricole (NIMA). Ces résultats sont qualitatifs, ils montrent des tendances et ne sont pas à considérer comme des statistiques.

Comme l'indique les chiffres du SPW Agriculture (DAEA) seul 22% des agriculteurs de plus de 50 ans déclarent avoir un repreneur connu. Ce constat montre l'importance d'informer d'éventuels repreneurs non issus directement du milieu agricole (NIMA) sur les métiers d'éleveurs, agriculteurs, horticulteurs et pisciculteurs et de leur faciliter l'accès à la profession.

L'enquête révèle que 70% des répondants déclarent faire une reprise le cadre familial. Il serait intéressant d'avoir des chiffres statistiques pour cette donnée ainsi que pour la répartition réelle des reprises, notamment par des personnes non issues du milieu agricole. En effet, il est possible que le mode de diffusion de l'enquête, via des canaux liés au milieu agricole, n'ai pas touché suffisamment les NIMA.

3.1. Les difficultés et attentes des répondants

Les besoins des repreneurs d'une exploitation familiale sont différents des repreneurs d'exploitation hors contexte familial ou de création de nouvelles exploitations.

Les difficultés rencontrées par les répondants

- Dans le cadre d'une reprise familiale, les difficultés rencontrés sont plutôt liées aux aspects financiers, au calcul de la rentabilité et à la complexité administrative.
- Les autres repreneurs sont d'abord confrontés à l'insuffisance de la diffusion des offres de ventes d'exploitations et de location de terres.
- L'accès à la terre reste très compliqué pour tous les repreneurs.

Les attentes des répondants par rapport aux structures d'accompagnement à la transmission

- Des mécanismes de mise en contact des cédants et des potentiels repreneurs.
- Des conseils pour faire toutes les démarches administratives (SPW, AFSCA, PAC).
- Des conseils très pointus au niveau financier (accès aux crédits, aides) et calcul de rentabilité.
- Un accompagnement spécialisé pour les spéculations moins courantes et une ouverture aux projets d'installation atypiques.
- Avoir une personne de contact unique.

Les difficultés spécifiques aux répondants NIMA

- Ces répondants soulignent la méfiance qu'ils rencontrent lors des contacts avec des cédants.
- Ils pensent que leurs connaissances tant techniques qu'administratives sont sûrement moindre qu'un enfant d'agriculteur mais ils sont très demandeurs de formations et de conseils.

Les femmes qui souhaitent s'installer en agriculture s'estiment désavantagées à cause d'à priori négatifs sur leurs compétences techniques et leur capacité (physique par exemple) à être cheffe d'exploitation. Les femmes NIMA sont doublement désavantagées puisqu'elles rencontrent en plus les même a priori en tant que NIMA.

3.2. Quelques caractéristiques des futures exploitations

- Dans le cadre des reprises familiales, il semble que les exploitations vont en s'agrandissant.
- Par contre, dans les autres cas, les spéculations et les diversifications envisagées sont très variées ainsi que la taille des exploitations. Certains soulignent l'obligation de commencer petit par manque de moyen financier et d'accès à la terre.

3.3. Les installations en société

- L'installation en société concerne 18 % des répondants non étudiants.
- Même si les répondants sont parfaitement conscients des **avantages** que présentent le fait de travailler en association comme la flexibilité de l'organisation du travail (93% des répondants) et le partage des coûts et revenus (63% des répondants), seuls 39% du total des répondants non étudiants souhaiteraient travailler en association.
- **Les principaux freins à lever sont** la prise de décision à plusieurs (pour 65%) et le partage de visions différentes (pour 51% des répondants). Ce qui semble cohérent avec leurs objectifs d'indépendance (être mon propre patron) en tant que chef d'exploitation.

3.4. Les installations à temps partiel

- Elles concernent 39 % des répondants non étudiants avec des modalités d'organisation du travail très variables.
- Pour 43% des répondants, le travail à temps partiel est temporaire.
- Le principal motif du travail à temps partiel est le revenu insuffisant donné par l'exploitation.

3.5. Les répondants non issus du milieu agricole (NIMA)

On observe que les répondants NIMA (9% des répondants) se distinguent de la moyenne générale par différents points :

- **La formation agricole** : 19% des répondants NIMA n'ont pas de formation agricole contre 12% du total des répondants non étudiants.
- **Leur motivation** : 85 % des répondants NIMA sont motivés par le fait de travailler à l'air libre, avec des animaux (contre 71% du total des répondants non étudiants) et 85% par le fait d'avoir un travail en adéquation avec leurs valeurs (contre 56% du total des répondants non étudiants). On observe qu'il s'agit de motivations de valeur personnelle plutôt qu'une réflexion sur la viabilité financière de l'activité.
- **Les secteurs d'installation** : 29% des répondants NIMA récemment installés le sont en maraîchage, 29 % ont un troupeau d'ovins laitiers alors que seuls 8% des répondants récemment installés le sont en maraîchage et 8% ont un troupeau d'ovins laitiers. Les principaux secteurs d'installation pour la totalité des répondants récemment installés sont les grandes cultures (41%), les bovins laitiers (32 %) et les bovins viandeux (20%).
- **La proportion d'exploitations bio** : 50% des répondants NIMA récemment installés ont une exploitation totalement en bio contre 22% du total des répondants récemment installés.
- **La proportion d'agriculteurs à titre complémentaire** : 36% des répondants NIMA récemment installés le sont à titre complémentaire (contre 25% du total des répondants récemment installés).
- **Expérience agricole** : Seuls 21% des répondants NIMA récemment installés ont une expérience agricole significative (rémunérée de plus de 2 ans) et 36 % n'ont pas d'expérience en agriculture du tout. Sur le total des répondants récemment installés, 41% ont une expérience agricole significative et 25% n'ont pas d'expérience agricole significative.

- **Type de reprise** : 90% des répondants NIMA récemment installés ont créé leur propre exploitation contre 29% du total des répondants récemment installés.
- **Difficultés à l'installation** : 67% des répondants NIMA porteurs d'un projet d'installation citent l'accès au foncier comme étant le principale difficulté et 58% les aspects financiers liés aux emprunts. Parmi les répondants NIMA récemment installés, les trois principales difficultés citées sont les aspects administratifs (50% contre 65% pour le total des répondants récemment installés), l'accès au foncier (43% tant pour les répondants NIMA que pour le total des récemment installés) et l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle (43% pour les répondants NIMA récemment installés contre 37% pour le total des répondants récemment installés).
- **Accès à l'accompagnement à la reprise** : 57% des répondants NIMA récemment installés ont été accompagné contre 63% du total des répondants récemment installés.

Les tendances qui se dégagent des réponses des répondants NIMA porteurs d'un projet d'installation sont similaires.

3.6. Si c'était à refaire ?

82% des répondants récemment installés répondent qu'ils referaient le même choix d'installation, essentiellement car l'agriculture est un métier de passion. Leurs principaux objectifs sont : d'améliorer l'autonomie de la ferme (49%) tant au niveau alimentaire qu'énergétique ; d'optimiser l'organisation du travail (44%) et d'agrandir l'exploitation en restant dans le même spéculation (38%).

56% des répondants récemment installés sont plutôt optimiste à très optimiste (5%) sur l'avenir du secteur agricole. Leurs principales inquiétudes face à leur exploitation sont : les investissements à réaliser (33%) ; la difficulté à combiner vie professionnelle et vie sociale (31%) ; l'évolution du prix des produits (31%) ; l'évolution de la réglementation environnementale (31%) et la surcharge de travail qui leur pèse (29%).

Dans les commentaires, de nombreux répondants expriment leur frustration essentiellement quant à la complexité des démarches administratives, les difficultés d'accéder à la terre pour la travailler et le manque, selon eux, de conseils et de suivi de leurs dossiers.

4. Enseignements

L'enquête, et ses enseignements, est un outil de réflexion permettant à chacun de mieux se positionner. Les enseignements tirés de cette enquête permettront aux organisations agricoles d'élaborer leurs recommandations propres.

L'unique recommandation du groupe de travail, qui a assuré le suivi de l'enquête, **est de continuer et d'intensifier le travail entamé sur le renouvellement des générations en agriculture.**

4.1. Remarques concernant le déroulement de l'enquête

- Le vocabulaire agricole, administratif et juridique pourrait ne pas être suffisamment connu de certains répondants.

- Il est possible que le mode de diffusion de l'enquête, via des canaux liés au milieu agricole, ait entrainé une sous-représentation des NIMA, particulièrement des porteurs de projets.
- De manière générale, il serait intéressant de comparer les résultats de l'enquête aux données statistiques qui vont être diffusées par la DAEA début 2024. En fonction des données disponibles, voici une liste non exhaustive des chiffres intéressant de comparer :
    - Nbre total d'installations réelles (aidées et non aidées)
    - % de NIMA
    - Chiffres installation à titre principal et complémentaire / à temps partiel
    - Chiffres sur les associations
    - Répartition par secteur / bio
    - Age de reprise, des cédants
    - Aspects fonciers
    - …

4.2. Enseignements qui peuvent être tirés des résultats de l'enquête

Deux enseignements généraux sont à retirer de l'enquête :

- **Les informations générales sur la cession-reprise** (structure d'accompagnement, information juridique, parcours de reprise, …) ainsi que les **outils mis en place** par les organisations agricoles et d'autres structures **ne sont pas assez visibles**.
- Il est nécessaire de **faire connaitre les structures d'accompagnement spécialisées à toutes les structures qui gravitent autour de l'agriculture** afin de permettre aux porteurs de projets d'avoir des conseils adaptés à leur cas.

La visibilité des structures d'accompagnement

- **La visibilité des structures d'accompagnement semble insuffisante** : l'accompagnement à l'installation existent depuis longtemps et des projets d'accompagnement plus spécifiques à la transmission sont en train de se développer. Malgré cela près de 40% des répondants ne connaissent pas ces services.
- Ce manque de visibilité (ou de reconnaissance) se retrouve tant chez les (futurs) agriculteurs que chez les **structures locales**. La complexité d'une cession-reprise nécessite le recours à des organismes/personnes spécialisées comme le SPW ou les organisations agricoles sinon il y a un grand risque de diffuser des informations erronées.

➔ **Identifier toutes les structures d'accompagnement à la transmission (cession et reprise) en un seul lieu.**

Personne référente

- Les services d'accompagnement proposent une **personne intermédiaire** qui met en contact le demandeur avec différentes personnes ressources ou spécialistes en fonction de ses demandes et de l'évolution de son dossier. La matière est trop complexe pour qu'une personne puisse fournir toutes les informations pertinentes au porteur de projet. Par ailleurs, il est important que ce soit le porteur de projet qui fasse les démarches et contactent les spécialistes.

➔ **Expliquer le rôle des services d'accompagnement spécialisés et la nécessité pour le demandeur d'être le plus proactif possible.**

Formation post-scolaire

- La **formation** postscolaire des porteurs de projets existe :

- Le métier d'indépendant agricole est complexe et les cours de gestion et d'économie agricoles (ex-cours B) donnent déjà de nombreuses informations sur les statuts juridiques, démarches, calcul de rentabilité, principes de gestion, etc.
- Le cours de techniques agricoles (ex-cours A) est ouvert à toute personne qui souhaite reprendre ou créer une exploitation.
- Des formations courtes existent également pour la transformation et la vente directe à la ferme.

➔ **Informer clairement les porteurs de projets sur l'endroit où ils peuvent trouver les informations sur les formations et leur déroulement.**

➔ **Sensibiliser les personnes qui veulent débuter un parcours de formation agricole postscolaire qu'ils doivent anticiper leur inscription.**

Accès au foncier

- Une des principales préoccupations des répondants est **l'accès au foncier** : cet aspect est connu et en cours de discussions. Cette problématique est encore un plus gros frein pour les NIMA.

➔ **Poursuivre la réflexion et la mise en place de solutions pour un meilleur accès au foncier des porteurs de projets d'installation en agriculture.**

Faciliter les contacts entre cédant et repreneur potentiel

- Les répondants sont également favorables à la **création d'un outil de centralisation des offres de vente** d'exploitation. Plusieurs difficultés se posent notamment quant à la gestion et à la mise à jour de cette base de données et à l'exhaustivité de celle-ci.

➔ **Analyser la faisabilité d'une telle centralisation (ressources financières et humaines, suivi) et sa pertinence en termes d'amélioration de la visibilité des offres.**

Installation en association (exploitation avec plusieurs unités de travail)

- La principale préoccupation des répondants par rapport à l'installation en association concerne la gestion des relations entre associés alors que, selon les organisations agricoles, la principale difficulté concerne les aspects juridiques des associations.
- A nouveau, on observe que les informations existent sous forme de brochure (Livret de l'Agriculture de 2006), Portail de l'Agriculture, séances d'information sur les aspects juridiques et la gestion des relations entre associés. Des informations plus précises sont également disponibles lorsque le porteur de projet entame un accompagnement.

➔ **Centraliser ces informations juridiques et autres sur les associations et création de société en un seul lieu.**

➔ **Assurer la visibilité des séances d'information**

➔ **Inciter les porteurs d'un projet à contacter les organisations professionnelles agricoles pour recevoir des informations correctes et adaptées à leur cas.**

Attention particulière aux NIMA

- Le groupe de travail pense qu'il n'est pas nécessaire de développer un encadrement spécifique pour les porteurs d'un projet qui ne sont pas issus du milieu agricole. Leurs attentes et besoins spécifiques sont pris en compte dans le cadre de l'accompagnement individuel fournit par les différentes structures d'accompagnement.
- Les structures d'accompagnement peuvent réaliser le calcul de la viabilité économique du projet et apporter des conseils personnalisés aux porteurs d'un projet d'installation, quel que soit le projet.

➔ **Augmenter la visibilité des structures d'accompagnement et de leur offre de services.**

➔ **Inciter les porteurs d'un projet NIMA à contacter les structures d'accompagnement spécialisées.**

Etudiants dans une orientation agricole

- Les organisations agricoles sont invitées par les écoles à faire des conférences d'information sur le parcours d'installation. Cependant, l'accompagnement personnalisé lors de la reprise est toujours conseillé car chaque cas est différent.

➔ **Maintenir la collaboration avec les établissements d'enseignement agricole et agronomique.**

COLLÈGE des PRODUCTEURS

Avec le soutien de la Wallonie

Renouvellement des générations en agriculture

Enquête auprès des récents et futurs installés

Ed.resp : Socopro asbl – Avenue Comte de Smet de Nayer 14 bte 3 – 5000 Namur

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14/3
5000 Namur

081 240 430

info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.collegedesproducteurs.be